



## Modalités de paiement fractionné des droits d'inscriptions

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Université Claude Bernard Lyon1 proposera aux étudiants une possibilité de payer en trois fois les droits d'inscriptions (ce uniquement pour les Diplômes Nationaux et non pour les Diplômes Universitaires - DU).

Pour des raisons techniques, ce type de paiement ne sera accessible que via une interface web (vente en ligne) et nécessite donc **impérativement un règlement par carte bancaire.**

Les échéances de prélèvement seront les suivantes :

- > Un tiers lors de l'inscription (jour J).
- > Un tiers à J+30.
- > Un tiers à J+60.

Cette possibilité ne sera plus offerte au-delà du 12 octobre 2020.